



# PNR 52

L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation

Newsletter 5 • octobre 2005  
www.pnr52.ch

## EDITORIAL



P. D' Pasqualina Perrig-Chiello  
Présidente du comité  
de direction du PNR 52

Les premiers rapports finaux sont disponibles! Les travaux de recherche du PNR 52 ont commencé il y a deux ans et, à présent, les premiers projets arrivent à terme. Les rapports finaux fournissent des réponses à des questions d'actualité relevant du domaine scientifique et de la politique sociale comme: «quelle est l'offre de places d'accueil pour les enfants en Suisse? Quel est le volume des héritages en Suisse, et pour quels motifs transmet-on un héritage? La répartition égalitaire des rôles dans la famille reste-t-elle stable, et dans quelle mesure les jeunes qui ont grandi dans de telles familles sont-ils différents des jeunes issus de ménages traditionnels? L'efficacité de la consultation médicale via l'Internet: différences inter-générationnelles dans la manière de chercher de l'aide.» Tous ceux qui s'intéressent aux résultats des projets peuvent les consulter sur la page d'accueil du PNR 52.

Etant donné que les projets du PNR 52 vont progressivement s'achever, au cours des prochains mois, toute une série de manifestations aura lieu dans le but d'informer le plus tôt possible les acteurs de la politique de l'enfance, de la jeunesse et des relations entre générations sur les éléments recueillis. Les chercheurs du PNR 52 présenteront les résultats de leurs travaux conjointement avec des membres du Comité de direction, puis une discussion suivra. En décembre 2005, le thème évoqué à Lausanne sera: «Quelle est l'influence de la migration sur les enfants, les jeunes et



Photo: Claude Giger, Basel

## THÈME PRINCIPAL

# De génération en génération

Comment la transmission du patrimoine social et économique consolide l'inégalité sociale.

Les parents disposent de différentes possibilités pour transmettre leur patrimoine à leurs enfants. Ils peuvent notamment donner une bonne éducation à leurs enfants et transmettre leur fortune par donation ou héritage. Trois projets du PNR 52 se sont penchés sur ces deux modes de transmission entre générations par lesquels les parents influencent le statut social de leurs enfants. Ces deux formes de transmission ont des conséquences significatives pour l'ensemble de la société et représentent par conséquent des thèmes politiques sensibles.

### «Un peuple uni avec un héritage dévier»

Tel est le titre fourni à la Neue Zürcher Zeitung par Tobias Bauer, Heidi Stutz et Susanne Schmutz, du Bureau d'études de politique du travail et de poli-

tique sociale (BASS) à Berne, pour résumer leur travail sur l'héritage en Suisse. Tous les ans, quelque 28,5 milliards de francs sont transmis par succession et 7 autres milliards font l'objet de donations en tant qu'avance sur héritage – une somme supérieure à l'épargne de tous les ménages confondus sur la même période. La probabilité de faire un héritage et le montant moyen de l'héritage en Suisse sont comparativement plus élevés que dans les autres pays. Outre la relative richesse de la Suisse, cela s'explique par le fait que les fortunes ont largement été épargnées pendant la Deuxième Guerre mondiale. Cependant, la répartition est très inégale, et un tiers de la population n'a pas de fortune. Parmi ceux qui héritent, 50% reçoivent une somme modeste, 40% reçoivent un quart de l'ensemble de la somme léguée en héri-

les et les relations entre générations?». En janvier 2006, à Berne, le sujet s'intitulera: «Quel est le ciment des générations?» Plus tard, le thème traité à Zurich sera: «Des relations saines avec et autour des enfants, des jeunes et des familles?». Les résultats de ces colloques seront réunis dans des cahiers thématiques, puis publiés.

Enfin une information interne: pendant l'été 2005, Mme le Prof. Dr iur. Ingeborg Schwenzer, dont l'activité portait surtout sur des projets juridiques dans le cadre du PNR 52, a malheureusement quitté le Comité de direction pour des raisons professionnelles. Nous la remercions très sincèrement pour son engagement. Elle sera remplacée par M. le Prof. Dr Stephan Wolf, de l'Université de Berne, l'un des spécialistes les plus compétents en termes de droit privé. Son soutien sera très important dans la phase finale du PNR 52.

tage et les derniers 10%, les trois-quarts restants. Ce rapport correspond sensiblement à la répartition générale du patrimoine en Suisse.

Le processus d'héritage se joue majoritairement au sein de la famille; les personnes ne faisant pas partie de la famille et les institutions reçoivent seulement une petite part du volume de la succession. Le traitement égalitaire des enfants est une norme solidement ancrée dans les mœurs. Les parents qui lèguent leurs biens ne veulent pas faire de favoritisme et cherchent à éviter les litiges. La comparaison avec une étude allemande montre que les Suisses acceptent moins bien les impôts sur la succession que les Allemands. Le nombre de Suisses qui pensent qu'il est injuste de devenir riche par héritage – sans avoir contribué personnellement à sa fortune – est beaucoup plus faible que chez les Allemands. Cependant, plus le degré de parenté est éloigné et plus la somme héritée est importante, plus on approuve le principe du paiement de droits de succession.

### Corrélation entre la formation et la position sociale des parents

L'étude de Regina Riphahn et de Philipp Bauer du Wirtschaftswissenschaftliches Zentrum de l'Université de Bâle contient des jugements différenciés quant à l'influence du degré de formation des parents sur l'instruction des enfants et, par conséquent, sur leurs futurs revenus. Cette étude qui portait sur 62 535 jeunes nés en Suisse selon le recen-

sement de l'an 2000 a montré que parmi les enfants issus de parents n'ayant fréquenté que l'école obligatoire, un sur dix fréquentait le gymnase, tandis que dans les familles où les parents avaient une bonne formation, la proportion était de six enfants sur dix. Cela signifie en clair que les enfants issus des couches inférieures en termes d'éducation ont peu de possibilités de recevoir une formation supérieure.

Chez les étrangères et étrangers de la deuxième génération, ce rapport est légèrement plus favorable, car ce sont deux enfants sur dix issus de parents avec une formation modeste qui fréquentent des établissements secondaires, tandis que pour les parents avec une bonne formation, le rapport s'établit toujours à six enfants sur dix. Les théoriciens de l'économie ont toujours présumé que le niveau d'éducation était lié au coût de la formation et au nombre d'enfants d'une fratrie. Cependant, même lorsque le coût de la formation est plus bas et qu'il s'agit d'enfants uniques, le rapport entre le faible niveau de formation des parents et l'éducation des enfants reste très net.

### Le principe de l'égalité des chances mis en question

Les recherches d'Yves Flückiger et de Jean-Marc Falter du Département d'économie politique de l'Université de Genève arrivent à des résultats analogues. L'interdépendance marquée entre la formation des parents et celle des enfants est très nette. L'influence des mères possédant une bonne formation est légèrement plus positive que celle des pères avec une bonne formation. En outre, les chercheurs ont mis en évidence que le nombre d'enfants de parents de plus de cinquante ans fréquentant une école secondaire est potentiellement plus élevé. Même le rang des enfants dans la fratrie influence le choix de l'école: les enfants aînés ont, entre autres, les mêmes chances de fréquenter une formation supérieure que les enfants uniques. En outre, l'analyse des données de quelques 2 200 paires de jumeaux adolescents fait ressortir que les facteurs tels que les conditions génétiques, l'environnement familial ou la conscience spécifique de la valeur de la formation influencent le choix de l'école, mais que la formation et l'activité professionnelle des parents restent déterminantes. Il conviendrait d'approfondir ces éléments pour déterminer comment les parents transmettent leurs convictions sur la formation et de quelle manière les enfants adoptent un comportement donné.

Les résultats des trois projets de recherche confirment que les héritages ainsi que le

fait de recevoir une formation supérieure jouent un rôle primordial dans la transmission de différences sociales d'une génération à l'autre. En Suisse, les chances de recevoir une bonne formation, d'avoir de bons revenus et de se constituer une fortune dépendent largement du statut social des parents. Depuis l'étude Pisa 2002, nous savons aussi que comparativement aux autres pays de l'OCDE, le système éducatif suisse ne parvient pas à gommer les différences sociales, mais qu'il aurait plutôt tendance à les renforcer. Les études montrent que des réformes du droit fiscal et de la politique d'éducation sont nécessaires si la Suisse veut continuer à défendre le principe de l'égalité des chances de manière crédible.

### Sources

Bauer, Tobias et Schmutz, Susanne: *Ein einziges Volk von ungleichen Erben*. NZZ, 10 février 2005, p.15

Articles inédits de R. Riphahn/Ph. Bauer (*Heterogeneity in the Intergenerational Transmission of Educational Attainment: Evidence on Switzerland Natives and Second Generation Immigrants*) et M. Falter (*Educational attainment in Switzerland: the role of observable and non-observable family factors*).



«En abordant les relations entre générations, le PNR 52 traite une question essentielle de la société. Ses modules sur la démographie et la migration, le droit, l'économie et l'instruction, etc. mettent en évidence les multiples facettes des rapports entre adultes et enfants. Il agit comme stimulant de la politique sociale et du développement du travail social.»

Dr Walter Schmid, Recteur de la Haute école de travail social de Lucerne



Prof. Martin Kohli  
membre du Comité de direction  
du PNR 52

Les projets ayant pour sujet la transmission du statut social des parents à leurs enfants éclairent l'un des points faibles de notre société. Nous considérons que nous vivons dans une société de rendement, dans laquelle, outre un peu de chance, les performances individuelles déterminent le succès. Cette conception s'exprime dans le principe de «l'égalité des chances». La recherche sur la socialisation entreprise il y a quatre décennies selon la spécificité des différentes

couches sociales a montré que ce principe était loin de la réalité. Les études menées actuellement établissent que si l'élargissement de l'enseignement supérieur a nettement relevé le niveau moyen des diplômés des nouvelles générations, il n'a cependant guère ébranlé la sélectivité sociale de ces diplômés.

L'influence des parents perdure même lorsque les enfants atteignent l'âge adulte, ne serait-ce que du fait des donations entre vifs ou de l'héritage. Les résultats rapportés ici montrent à quel point les fortunes acquises par héritage et «non gagnées» sont inégalement réparties. Malgré tout, le traitement égalitaire des enfants au sein de la famille s'est imposé aujourd'hui; il y a quelques décennies encore, les filles étaient par exemple systématiquement lésées par rapport à leurs frères en matière d'héritage. Dans les milieux de la re-

cherche, le débat persiste quant à la question de savoir si les héritages ont creusé l'inégalité sociale en termes de répartition de la fortune, sachant que cela dépend aussi du régime d'impôts en vigueur sur les successions.

Néanmoins, les transferts financiers ne doivent pas uniquement être considérés sous l'angle de la répartition. Dans la plupart des cas, les parents sont et restent durablement des donneurs de sommes d'argent nettes par rapport à leurs enfants. Aujourd'hui encore, les prestations des parents constituent dans une large mesure un important système d'aide et d'assurance, qui soutient les générations. Ces liens n'ont nullement été dissous par l'état social; ce dernier les a au contraire renforcés. Ainsi, certaines personnes âgées moins bien nanties ne sont en mesure d'aider leurs enfants que par le biais de leurs pensions.

## SPOT

# Le PNR 52 se fait connaître

Le Comité de direction a décidé d'organiser toute une série de manifestations pour présenter les résultats (intermédiaires) disponibles du PNR 52 et amorcer la discussion ainsi que la valorisation. Chacune des manifestations s'articule autour d'un thème du PNR 52 et se focalise sur trois à quatre présentations de projets. En outre, des intervenants issus de la pratique et de la politique viendront commenter les résultats (intermédiaires) et les conclusions.

A la suite de ces journées, le Comité de direction publiera trois cahiers thématiques. Ceux-ci reprendront les présentations des chercheurs et offriront une plus-value dans la mesure où ils comprendront également d'autres thèmes d'actualité. Ces cahiers de 50 pages qui consigneront les résultats (intermédiaires) du PNR 52 auront un format maniable et offriront un aspect pratique.

### Lausanne, 6 décembre 2005

de 14.00 à 17.15 h, Maison de la communication: «L'impact de la migration sur les enfants, les jeunes et les relations entre générations».

### Berne, jeudi 19 janvier 2006

de 13.30 à 17.30 h, Haus der Universität: «Welcher Kitt hält die Generationen zusammen?» (Quel est le ciment des générations?)



Photo: Claude Giger, Basel

### Zurich (probablement en mars 2006):

«Prävention von antisozialem Verhalten im Kindesalter und Beratungsbedarf von Jugendlichen mit psychosozialen Risiken.» (Prévention du comportement antisocial chez les enfants et besoins de conseils des adolescents exposés à des risques psychosociaux).

Nous enverrons des invitations séparées pour les manifestations.

Pour d'autres informations, consultez [www.pnr52.ch](http://www.pnr52.ch) ou contactez [buechel@advocacy.ch](mailto:buechel@advocacy.ch).



«La jeunesse est l'âge critique, l'âge de la formation de la personnalité, l'âge auquel les rêves changent, l'âge où le non prend le pas sur le oui.

Lorsque nous sommes confrontés à cet âge, il arrive souvent que l'ouverture et la compréhension nous fassent défaut. Je souhaite que le PNR 52 nous aide à mieux comprendre nos jeunes.»

*Patrizia Pesenti, Conseillère d'Etat du canton du Tessin*

## SERVICE

### Manifestations

#### Manifestations du PNR 52

Au cours des prochains mois, plusieurs colloques et manifestations seront organisés dans le cadre du PNR 52. Pour de plus amples informations sur les différentes journées, consultez la page d'accueil: [www.nfp52.ch](http://www.nfp52.ch)

#### Les droits de l'enfant en Suisse

«Que doit faire la Suisse?

Dix priorités sur le plan de l'action.»

Colloque le 7 novembre 2005 à Berne. Pour d'autres informations: [www.netzwerk-kinderrechte.ch](http://www.netzwerk-kinderrechte.ch)

### Publications issues de la recherche et de la pratique

#### Les premiers rapports des projets du PNR 52

Les premiers projets de recherche sont achevés; certains présentent leurs premières étapes.

Vous trouverez les rapports finaux et intermédiaires ainsi que les résumés des principaux résultats et d'autres documents concernant les différents projets sur la page d'accueil, [www.nfp52.ch](http://www.nfp52.ch). Les comptes-rendus des colloques se trouvent sur cette même page.

#### Vivre la démocratie – apprendre la démocratie

Recueil de textes dans le cadre de l'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation.

[info@sbf.admin.ch](mailto:info@sbf.admin.ch) ou Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche SER, Hallwylstr. 4, 3003 Berne.

#### Familles et migration

L'immigration en Suisse a fortement changé depuis 1970. L'étude montre que de nombreuses raisons conduisent aujourd'hui à la migration; elle éclaire aussi le rôle de la famille dans la migration.

Disponible uniquement en français (titre: «Familles et migration»), 98 pages, numéro de commande 001-0052, 20 CHF (H.T.), [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch) ou Office fédéral de la statistique, Espace de l'Europe 10, 2010 Neuchâtel.

#### EUYOUPART – Les jeunes, la politique et l'avenir de la démocratie en Europe

Une grande partie de la jeunesse européenne ne s'intéresse pas à la politique. L'étude laisse cependant espérer qu'avec l'âge, l'intérêt pour la politique s'accroîtra.

Pour d'autres informations: [www.sora.at/news/eypartergebnisse/](http://www.sora.at/news/eypartergebnisse/)

#### United Nations World Youth Report 2005

Ce rapport à l'attention de l'assemblée générale de l'ONU comprend des données, des analyses et des recommandations. L'un des chapitres est consacré aux relations entre les générations.

[www.un.org/esa/socdev/unyin/wyr05.htm](http://www.un.org/esa/socdev/unyin/wyr05.htm)

#### 12ème Rapport sur les enfants et les adolescents du gouvernement fédéral allemand

Ce rapport donne des recommandations pour la formation, le suivi et l'éducation avant l'école et en parallèle à la scolarité. Il a été élaboré par une commission de sept personnes sous la direction du Prof. Dr Thomas Rauschenbach, directeur du Deutsches Jugendinstitut.

Disponible sous forme de fichier PDF: [www.bmfsfj.de/bmfsfj/generator/RedaktionBMFSFJ/Abteilung5/Pdf-Anlagen/zwoelfter-kjb,property=pdf.pdf](http://www.bmfsfj.de/bmfsfj/generator/RedaktionBMFSFJ/Abteilung5/Pdf-Anlagen/zwoelfter-kjb,property=pdf.pdf)

#### ...et puis la journée est finie!

#### Temps libre, espaces libres et mouvement pour les enfants et les jeunes.

Rapport de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse.

A commander auprès de [ekkj-cfej@bsv.admin.ch](mailto:ekkj-cfej@bsv.admin.ch) ou [www.ekkj.ch](http://www.ekkj.ch)

## IMPRESSUM

### Newsletter sur le Programme national de recherche 52, L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation, n° 5 octobre 2005

Editeur:

Comité de direction du PNR 52

Fonds national suisse

Wildhainweg 20, 3001 Berne, [www.pnr52.ch](http://www.pnr52.ch)

Rédaction et commandes:

Dominik Büchel, Chargé de valorisation PNR 52

c/o advocacy ag, Glockengasse 7, 4051 Bâle

E-mail: [buechel@advocacy.ch](mailto:buechel@advocacy.ch)

Collaboration:

kinag pressebüro, Blanca Steinmann

Concept: VischerVettiger Bâle

Impression: Gremper AG, Bâle



# PNR 52